RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

4e CIRCONSCRIPTION

— ÉLECTIONS LÉGISLATIVES —

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

RASSEMBLEMENT DES FORCES REPUBLICAINES



Eugène Claudius PETIT

Maire de Firminy.
Conseiller Général.
Ancien Ministre de la Reconstruction.
Ancien Ministre du Travail.
Officier de la Légion d'Honneur.
Compagnon de la Libération.
Officier de la Résistance.
Croix de guerre.

Suppléant éventuel :

Jean FAUCONNET

Avocat à la Cour d'Appel.
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 14-18 et 39-45.
Officier de la Résistance.

Electeur, Electrice,

Nous voici à la veille du second tour de scrutin.

Je tiens d'abord à vous remercier si vous avez, comme je le crois, rempli votre devoir électoral au premier tour ; car la démocratie n'est vivante que si les citoyens s'efforcent de se faire une opinion et s'ils la manifestent par leur vote. Je vous remercie plus encore si vous m'avez accordé votre confiance pour continuer le combat que nous avons entrepris ensemble pour la mise en valeur de toutes les ressources du pays.

Ce combat, je vous en ai parlé dans la première circulaire, j'en ai parlé dans les réunions et dans la presse, et l'on m'a dit et répété qu'il était difficile, et dangereux pour un candidat aux élections législatives, de faire admettre à l'électeur que c'est par une politique d'intérêt national de grande envergure que l'on résoudra au mieux les problèmes de chaque catégorie professionnelle ou sociale. Et bien ! la preuve est faite. La circonscription de l'Ondaine a choisi cette politique sérieuse, réaliste, humaine, qui s'attache à résoudre les vrais problèmes en refusant toute flatterie à l'électeur et toute démagogie.

Oui, nous écarterons le chômage ; nous assurerons le plein emploi ; nous donnerons une prospérité durable à l'agriculture ; nous assurerons le développement de la construction : nous pourrons donner à la fois du travail aux jeunes et une vie décente aux vieux, aux malades, aux invalides et aux incurables, si nous nous engageons dans cette tâche qui consiste à utiliser toutes nos possibilités matérielles et humaines. Et pour aller jusqu'au bout,

nous verrons bientôt que nous n'aurons pas assez de bras car les besoins d'un pays jeune, en pleine croissance, augmentent sans cesse.

Le "Oui" du Référendum a rétabli l'autorité de l'Etat et a jeté les bases d'un pouvoir stable. Il permet la naissance de la communauté franco-africaine ; il donne enfin une base sérieuse à la recherche de la paix en Algérie. C'est pourquoi un grand nombre d'électeurs qui votaient habituellement pour le Parti Communiste ont voté "oui" au Référendum. Beaucoup d'entre eux viennent de m'apporter leur voix, ils ont compris que ce n'est pas par une attitude continuellement négative, en pratiquant la politique du pire, que l'on parviendra dans la France actuelle à développer le progrès social.

Les électeurs savent bien que ce n'est pas en abandonnant momentanément la liberté qu'ils obtiendront plus vite le bien-être. Et la liberté perdue ne se retrouve plus. Les électeurs français sont majeurs ; ils savent regarder en face les problèmes de leur avenir ; ils savent prendre leurs responsabilités ; ils savent enfin que la République ne se bâtit qu'avec des citoyens.

Déjà, 46,8 % des électeurs m'ont manifesté leur confiance. Ils doivent renouveler leur geste au nom de la cause qui nous est maintenant commune. D'autres viendront se joindre à eux car le mouvement vers l'unité est irrésistible. S'unir, ce n'est pas abandonner ses convictions, c'est accepter que les autres soient différents et s'entendre avec eux pour entreprendre et pour réussir une tâche dont tout le monde comprend la nécessité.

Avec vous, avec tous, le 30 Novembre, nous déciderons de notre avenir.

Claudius Petit

Vu le candidat.

LOGEMENT :

Claudius-Petit, Ministre de la Reconstruction, après avoir accéléré la reconstruction, a créé ou préparé les moyens assurant le démarrage et le développement de la construction : loi sur les loyers, primes et prêts du Crédit Foncier, allocations logement, cotisation patronale de 1%, épargne logement, reconnaissance de l'apport travail pour les Castors, création du secteur industrialisé (par exemple : Beaulieu le Rond Point et Firminy-Vert).

Toute cette législation s'applique aussi à l'habitat rural.

Il a toujours demandé que les équipements scolaires et d'éducation populaire, les équipements sociaux soient financés en même temps que les logements.

POUVOIR D'ACHAT :

Il a préconisé une véritable garantie du pouvoir d'achat des travailleurs par la généralisation d'accords faisant participer les salariés à la vie et au développement des entreprises (accords Textile, accords Renault).

RÉFORME FISCALE :

Il a déposé un projet de loi supprimant la collecte des impôts par les commerçants.

MUTILES DU TRAVAIL :

Ministre du Travail, il a créé l'échelle mobile des rentes accident du Travail.

11-58 IMP. GUYOT. - 25, rue J.-Jaurès, FIRMINY.